

« On peut apprendre à réussir et réussir ça s'apprend »

Antoine de la Garanderie

Circulaire de rentrée Collège – Lycée 2022/2023

Madame, Monsieur, chers parents,

L'année scolaire 2021-2022 est terminée ; une année s'est ajoutée qui a été encore marquée par le contexte sanitaire et le contexte international qui nous a amenés à penser notre mission éducative et renforcer nos pratiques pédagogiques en lien avec le caractère propre de l'établissement.

Je remercie l'ensemble des parents, des enseignants et des personnels de l'établissement qui ont su garder un esprit de service, toujours dans l'intérêt de l'enfant.

Il me paraît essentiel de préciser que la réussite des enfants réside dans la qualité de la relation tripartite Elève/Ecole/famille. Ne l'oublions pas, c'est la clef du succès !

La rentrée 2022 interviendra dans des conditions sanitaires plus favorables et cela nous permettra de retrouver les modalités d'enseignement dans des conditions aussi normales que possibles pour tous. Cependant, j'attire votre attention sur le fait que cette circulaire de rentrée pourrait être modifiée et adaptée selon les directives ministérielles à venir.

En conséquence, voici le temps de la circulaire de rentrée pour l'année scolaire 2022/2023. Une année scolaire s'achève et une nouvelle année démarre avec des nouvelles familles à qui je souhaite la bienvenue.

Ce document se présente en deux parties :

- _ Tout d'abord, la présentation commune à l'ensemble des 2 unités pédagogiques de l'Institution scolaire : Collège et lycée.
- _ Ensuite des informations spécifiques pour chaque unité pédagogique.

D'autres informations vous seront communiquées en début d'année : conseils de classe, réunions parents 1^{er} trimestre, évènements, planning des examens blancs.....

Pour information, l'administration sera fermée du 18 Juillet au 23 Août inclus. En dehors de cette période, nous restons à votre disposition pour répondre à vos besoins.

En vous remerciant de la confiance que vous nous manifestez par l'inscription ou la réinscription de votre enfant, je vous redis que c'est en partenariat avec vous que nous pourrons mener à bien notre mission auprès d'eux.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver en septembre prochain, je vous souhaite un été reposant et d'agréables et excellentes vacances en famille.

Très bel été à vous tous

Je vous prie de croire en mon entier dévouement à l'Institution Saint Paul.

Le Chef d'Etablissement Coordonnateur
Gilles CHABLE

ORGANIGRAMME PEDAGOGIQUE, EDUCATIF et ADMIISTRATIF

Chef d'établissement coordonnateur de l'Institution St Paul : Gilles CHABLE

Les Ecoles

Ecole St Paul Ecole St Martin Villemontais	Isabelle FELIX	Cheffe d'établissement
--	----------------	------------------------

Ecole Ste Marguerite St Germain	Fabienne ZUCCHIATTI	Cheffe d'établissement
------------------------------------	---------------------	------------------------

Ecole St Joseph Balbigny	Agnès LACOUR	Cheffe d'établissement
-----------------------------	--------------	------------------------

<u>Collège et Lycée</u>	Jean-Marc CORNELOUP	Directeur adjoint
-------------------------	---------------------	-------------------

<u>Lycée</u>	Magali LAGRANGE-PAIRE	Directrice adjointe Pédagogique et éducative
--------------	-----------------------	---

Responsable secrétariat de Direction : Laurence COLAS
Responsable service Comptabilité : Cécile MERIGNEUX

I – DATES DE RENTREE POUR LES ELEVES COLLEGE – LYCEE :

COLLEGE

Niveau sixième + SEGPA + ULIS Journée de cohésion

Rentrée le jeudi 1^{er} septembre à 8h00. Ouverture à partir de 7h30. Accueil des parents et des élèves. Le repas de midi est offert par l'Institution pour tous les élèves. Ceux qui ne mangeront pas, devront le signaler à la Vie Scolaire dès le matin.

Prise en charge par les professeurs principaux de 8h à 12h. De 14h à 17h : cours normaux.

Pas de cours le vendredi 2 Septembre pour les élèves du fait de l'accueil 5^{ème}/4^{ème}/3^{ème}.

Reprise des cours pour tous, le lundi 5 septembre.

Le 1^{er} Septembre, les élèves feront connaissance avec l'équipe pédagogique et éducative du collège, des locaux de l'établissement et de la vie quotidienne. Distribution de l'agenda et des manuels scolaires.

Il y aura aussi ce même jour, l'essayage Polo/Teddy en lien avec l'APEL de St Paul.

Pour les parents qui le souhaitent, visite de l'établissement de 17h à 19h.

Niveau cinquième + SEGPA + ULIS

Rentrée le vendredi 2 septembre de 8h à 12h avec les professeurs principaux.
Cours normaux l'après-midi jusqu'à 16 heures.

Niveau quatrième + SEGPA + ULIS

Rentrée le vendredi 2 septembre de 9h à 12h avec les professeurs principaux.
Cours normaux l'après-midi jusqu'à 16 heures.

Niveau troisième + SEGPA + ULIS

Rentrée le vendredi 2 septembre de 9h à 12h avec les professeurs principaux.
Cours normaux l'après-midi jusqu'à 16 heures.
Cours normaux selon l'emploi du temps à compter du lundi 5 septembre.

NB : Pour tous, Possibilité d'étude jusqu'à 17h ou 17h55.

LYCEE Entrée : 15 rue Bourgneuf

Niveau 2de

Rentrée le jeudi 1^{er} septembre à 8h00 : Journée de cohésion à Bully
Retour pour 16h45. Fin de la journée à 17 heures.

Dans le cadre d'une randonnée, prévoir une tenue de sport pour cette journée et apporter un pique-nique pour le déjeuner.

Il est impératif que chaque élève puisse avoir un portfolio (porte-vues de 100) lors de cette journée.

Vendredi 2 septembre : rentrée administrative avec les professeurs principaux de 8h30 à 11h30. **Pas de cours l'après-midi.** Les élèves qui le souhaitent peuvent déjeuner sur le site du Lycée et rester en autonomie à la cafétéria. *L'inscription sera faite le jeudi lors de la journée de cohésion.*

Niveau 1^{ère}

Rentrée le vendredi 2 septembre de 9h00 à 11h00 avec les professeurs référents.
Reprise des cours lundi 5 septembre selon l'emploi du temps.

Niveau Terminale

Rentrée vendredi 2 septembre de 13h30 à 15h30 avec les professeurs référents.

NB : Pour les élèves de 1^{ère} et Terminale, possibilité de déjeuner à la cafétéria le vendredi midi. Inscription à la Vie Scolaire le jeudi 1^{er} septembre (inscription par mail ou par téléphone). Les élèves qui le souhaitent peuvent être sur le site en autonomie à la cafétéria.

II – REUNIONS D’INFORMATIONS DESTINEES AUX PARENTS

Classes de 6^{ème} + SEGPA + ULIS : **Vendredi 2 Septembre à 18H15** (site du collège, salle Saint-Joseph)
Présentation générale de la division, puis présentation par classe avec le professeur principal et les enseignants de la classe pour toutes les matières.

Classes de 5^{ème} + SEGPA + ULIS : **Lundi 5 Septembre à 18H15** (site du collège, salle Saint-Joseph)
Présentation générale de la division, en présence de la direction puis avec les professeurs principaux par classe.

Classes de 4^{ème} + SEGPA + ULIS : **Mardi 6 Septembre à 18h15** (site du collège, salle Saint-Joseph)
Présentation générale de la division, en présence de la direction puis avec les professeurs principaux par classe.

Classes de 3^{ème} + SEGPA + ULIS : **Jeudi 8 Septembre à 18h15** (site du collège, salle St-Joseph)
Présentation générale de la division, en présence de la direction puis avec les professeurs principaux par classe.

Classe de seconde : **Lundi 26 Septembre à 18h00** (site du Lycée, salle S04)
Assemblée générale et rencontre par classe avec le professeur principal.

Classe première : **Mardi 6 Septembre à 18h00** (site du Lycée, salle S04)
Assemblée Générale de 18h à 19h

Classe Terminale : **Mardi 6 Septembre à 19h00** (site du Lycée)
Assemblée Générale de 19h00 à 20h00

Lien établissement-famille :

Les rencontres individuelles en cours d’année sont destinées à vous donner un rapide premier bilan sur la situation scolaire de votre enfant et à vous aider à l’accompagner dans son projet d’études. Elles ne remplacent pas les rendez-vous particuliers que nous vous invitons à prendre avec tel ou tel professeur durant l’année, dès que vous repérez la moindre difficulté qui mérite attention..

III - INFORMATIONS GENERALES

FOURNITURES (Collège uniquement) **Ne tardez pas à commander, stocks limités.**

Les fournitures sont accessibles sur le site de l’APEL : <https://apelstpaulroanne.fr>

Pour votre confort, l’APEL propose aux parents des lots de fournitures scolaires. **La date limite de commande est le 22 Juillet 2022.**

Les lots commandés seront à retirer au collège le samedi 27 août de 8h30 à 12h.

Pas de fournitures pour le Lycée (2^o - 1^{ère} – Terminales)

RESTAURATION SCOLAIRE : La prestation est confiée à la société Scolarest.

Une carte avec un code barre personnel sera distribuée aux nouveaux élèves à la rentrée. Cette carte préalablement créditée, est à présenter obligatoirement pour manger au self. Soyez vigilants, aucune facture « self » ne vous sera envoyée. **En cas de perte de la carte self ou si celle-ci est cassée ou abîmée, elle sera facturée 5 euros par le service comptabilité.** Nous vous remercions de veiller à approvisionner régulièrement ce compte/badge, afin de ne pas bloquer le passage à la restauration de votre enfant. Pour les élèves déjà présents dans l'établissement et possédant un badge, il suffira de la réapprovisionner pour la réactiver.

Aucun élève ne pourra prendre le repas au 1^{er} service si sa carte est insuffisamment créditée ou s'il ne présente pas sa carte. A moins 20 €, le compte est bloqué. Une procédure a été mise en place pour la gestion des débits restauration. Des soldes négatifs sont encore trop importants bien que les élèves en soient informés et cela provoque des problèmes de gestion comptable et de restauration.

Tout repas non décommandé avant 9 heures sera facturé en Formule 1.

Si le solde restauration est à zéro, la carte est conservée en caisse et remise à la comptabilité :

- Un document d'alerte est remis à l'élève
- Sous 2 jours, le compte de l'élève doit être crédité

Le paiement des repas est indépendant de la contribution familiale.

FICHE COMPTABILITE :

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, remettre impérativement la fiche comptable avant le jeudi 1^{er} Septembre, sinon le tarif A sera appliqué obligatoirement. Le service comptable vous transmettra fin septembre la facture annuelle. **Merci de bien en prendre connaissance.**

Aucune modification du tarif ne sera acceptée après le vendredi 28 octobre en cas d'omission ou d'erreur de la famille concernant les éléments demandés.

VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FAMILIALE :

Une note tarifaire vous a été remise. Afin de simplifier le versement de cette contribution, nous vous invitons à mettre en place le prélèvement automatique. En cas de problématique concernant le versement de cette contribution, veuillez-vous adresser au service comptabilité ou à la Direction de l'établissement.

ACCUEIL SANTE :

En cas de pathologie chronique de type diabète, allergie, épilepsie... il convient de retirer un formulaire appelé Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) auprès de Mme Baert (Collège) ou de Mme LAGRANGE-PAIRE (Lycée). Les PAI doivent être établis ou mis à jour **dès la première semaine de la rentrée** (du 1^{er} au 9 Septembre).

ELEVES EN DIFFICULTE OU EN SITUATION DE HANDICAP : Collège/Lycée

Pour tous les niveaux :

Merci de remettre au Professeur Principal, lors de la réunion de rentrée, tous les documents relatifs au parcours scolaire de votre enfant (PPRE, PAP, Gevasco, notifications de la MDPH, bilans divers-orthophonie...).

ECOLE DIRECTE

UN CODE VOUS SERA COMMUNIQUE A LA RENTREE (FAMILLES ET ELEVES)

A la rentrée de septembre 2022, un nouvel outil de communication sera utilisé : ECOLE DIRECTE. Il s'agit d'un système d'information sur Internet qui vous permettra par le biais d'une connexion sécurisée de visualiser chaque jour

- Les notes de vos enfants
- Les absences et retards (Merci de signaler impérativement tout changement de numéro de téléphone portable afin qu'un SMS vous soit envoyé pour signaler une absence non prévue).
- Les messages d'information administrative ou pédagogique
- La facturation
- Le paiement en ligne
- Le cahier de texte numérique et l'emploi du temps
- Demande de modification des coordonnées des responsables.

Cette application téléchargeable vous permettra les consultations depuis votre téléphone ou votre ordinateur.

E.N.T : Dans certaines matières, des Espaces Numérique de Travail sont proposés aux élèves Deux outils sont utilisés gratuitement : Ecole Directe et office 365 (Uniquement pour les Lycéens).

COLLEGE

CONSTITUTION DES CLASSES :

Les classes sont constituées par la Vie Scolaire qui a le souci des différentes options, de l'équilibre garçon/fille, des indications données par les cadres de l'éducation et de la Direction.

En 6^{ème}, nous essayons de respecter les vœux des enfants et de la famille afin qu'ils connaissent au moins un ou deux camarades dès le début de l'année. Dans les autres niveaux, il n'est pas toujours possible de tenir compte des vœux des familles dans le cadre de l'organisation pédagogique et des options choisies.

RENTREE COLLEGE :

Il n'est pas nécessaire d'apporter toute les fournitures le jour de la rentrée.

Les manuels scolaires seront distribués le jour de la rentrée selon le niveau de classe. Des précisions vous seront communiquées lors des réunions de parents.

Attention, prévoir un grand sac pour les livres scolaires.

DOSSIER SCOLAIRE (Nouveaux élèves)

Si le dossier scolaire de votre enfant vous a été remis en fin d'année scolaire, merci de le déposer au secrétariat.

DEMANDE DE BOURSES COLLEGE :

Dossier à retirer début septembre auprès de Mme Colas, secrétaire de direction. (Attention, le délai de retour des dossiers est assez court, mi-octobre en principe)

AGENDA DE CORRESPONDANCE COLLEGE ET MANUELS SCOLAIRES :

Un agenda sera remis aux élèves dès la rentrée. C'est un document d'identification et de correspondance qu'il devra avoir en permanence avec lui. Il devra pouvoir le présenter aux adultes de l'établissement. Vous-même, aurez à le consulter régulièrement. Il sert aussi de cahier de texte.

Toute détérioration sera sanctionnée. En cas de perte, celui-ci sera facturé.

Les manuels scolaires sont commandés par l'établissement et remis aux élèves à la rentrée. Il vous appartient de les couvrir et de les restituer en fin d'année en bon état.

En cas de perte, détérioration ou vol, ceux-ci seront facturés par le service comptabilité.

LYCEE

MANUELS SCOLAIRES

Les manuels scolaires seront distribués à la rentrée scolaire.

Ces manuels sont financés par les subventions de la Région. Ils sont à ce titre propriété de l'établissement et mis à disposition des élèves pour la durée de l'année scolaire. Ces manuels scolaires doivent être couverts par les familles et maintenus en bon état. Toute perte ou dégradation de ces manuels sera imputée à la charge des familles. La facturation sera établie par le service comptable de Saint Paul. Les manuels scolaires seront restitués en fin d'année scolaire selon un calendrier établi par la Direction. Leur état conditionnera le montant facturé aux familles.

DEMANDES DE BOURSES LYCEE :

Une deuxième période de campagne aura lieu du 1^{er} septembre au 20 octobre 2022 inclus.

CARTE PASS'REGION : [à commander obligatoirement](#)

Pour obtenir le "Pass'Région", vous devez aller sur l'application mobile "Pass'Région" disponible sur **Google Play** ou **Apple Store** ou sur Internet : jeunes.auvergnerhonealpes.fr/commandepass

Cette carte donne des avantages, (sportifs, culturels...).

Elle peut être demandée par l'établissement lors de sorties scolaires : Cinéma, théâtre...

L'élève conserve sa carte durant toute sa scolarité au Lycée.

CALCULATRICE LYCEE :

Si vous ne l'avez pas déjà achetée, nous vous demandons d'acheter la calculatrice suivante : Casio Graph 35+ E ii mode examen.

ELEVES DE TERMINALE :

Les élèves des classes de Terminale sont invités à déposer auprès de la Vie Scolaire :

- Une copie de l'attestation de recensement pour la préparation à la Défense.
- Une copie de la carte d'identité

IV – VACANCES SCOLAIRES 2022/2023 : COLLEGE – LYCEE (Académie de Lyon zone A) :

TOUSSAINT : Du samedi 22 Octobre 2022 au Dimanche 6 Novembre 2022.

Reprise des cours le Lundi 7 novembre 2022.

Mercredi 9 novembre : Pas de cours : journée pédagogique

JOUR FERIE : vendredi 11 novembre.

NOËL : Du samedi 17 Décembre 2022 au lundi 2 Janvier 2023 inclus.

Reprise des cours le Lundi 3 Janvier 2023.

HIVER : Du samedi 4 Février 2023 au dimanche 19 février 2023
Reprise des cours le Lundi 20 février 2023.

PRINTEMPS : Du samedi 8 avril 2023 au Dimanche 23 avril 2023
Reprise des cours le Lundi 24 avril 2023

PONT DE L'ASCENSION : Du Mercredi 17 Mai 2023 après la classe au Dimanche 21 Mai 2023
Reprise des cours le Lundi 22 Mai 2023

WEEK-END DE LA PENTECÔTE : Du samedi 27 mai 2023 au lundi 29 mai 2023 inclus.
Reprise des cours le mardi 30 mai 2023.

V – PASTORALE

Dans le respect des convictions, elle est une ouverture sur le monde, aux autres, afin d'aider à la recherche de sens et de proposer à ceux qui le désirent d'approfondir leur foi en Jésus Christ. La pastorale invite à être bonne nouvelle et annoncer la bonne nouvelle. A ce titre, des cours de Réflexion Humaine et Chrétienne sont intégrés dans les emplois du temps.

Des temps forts au collège et au lycée sont proposés pour approfondir la Foi et se préparer aux sacrements. *Le calendrier pastoral vous sera communiqué début septembre.*

Une messe de rentrée et de fin d'année sera proposée pour les familles et les membres de la Communauté éducative (Date communiquée à la rentrée).

VI - DATES IMPORTANTES A RETENIR :

- **Photos administratives** (classe individuelle et groupes classes).
 - Collège : Vendredi 9 Septembre de 8h00 à 17h00.
 - Lycée : Jeudi 8 Septembre (toute la journée) Des photos par groupe de spécialités seront effectuées pour les élèves de 1^{ère} et terminale).

Dans le cadre du collège ou du lycée, les élèves peuvent être photographiés ou filmés. Les images peuvent être diffusées par exemple sous forme de diaporama, journal local, site internet de l'établissement ou réseaux sociaux. **En cas de refus, le signifier par écrit au Chef d'établissement.**

- **Stage perfectionnement orientation** : Classe de 2^{nde} : du 5 juin 2023 au 9 juin 2023.
- **Lycée** : Orientation " parcoursup " : la date vous sera communiquée courant septembre en lien avec les directives ministérielles. (Cette réunion est généralement courant janvier).
- Portes ouvertes de l'Institution Saint Paul : Samedi 4 Mars 2023 de 9h00 à 12h30. (A confirmer)

Consulter le site web de l'établissement : www.saintpaul.fr ou notre site Facebook : Ils sont régulièrement mis à jour, vous pouvez y visualiser toutes les informations de notre institution : évènements selon les unités pédagogiques, informations pastorales, Association Sportive....